

## ALTERNANCE EN 5<sup>e</sup> ANNÉE Contrat de professionnalisation

Polytech Grenoble forme des ingénieure.s spécialistes en prévention des risques. La formation en dernière année (année 5) en contrat de professionnalisation répond à un double objectif : satisfaire le besoin croissant des entreprises en compétences spécialisées et répondre aux besoins de professionnalisation des élèves-ingénieure.s.

### Compétences générales de l'ingénieur.e

- Maîtriser les risques technologiques et la sûreté de fonctionnement des installations industrielles.
- Gérer les risques professionnels liés aux effets des conditions de travail sur la santé des salariés et mettre en œuvre des solutions techniques et organisationnelles.
- Manager les risques environnementaux (évaluer les impacts, mettre en œuvre une politique environnementale, maîtriser les enjeux environnementaux).
- Concevoir et animer des systèmes de managements des risques professionnels, environnementaux et industriels.

### Thèmes des enseignements en année de professionnalisation

- **Maîtrise des risques industriels**  
Sécurité industrielle, Risque industriel et relation entreprise, Dispositif de commandes et de surveillance, Hygiène alimentaire, Fiabilité organisationnelle, résilience, Risques majeurs.
- **Systèmes de management des risques**  
Management de la qualité, de la sécurité, de l'environnement, Méthodes d'audit, Veille réglementaire.
- **Relations humaines et sociales**  
Responsabilité sociale des entreprises, Risques psychosociaux.
- **Risques professionnels**  
Risques CMR, toxicologie, Gestion du risque infectieux, Sécurité et nanomatériaux, Risques émergents, Biostatistiques.
- **Prévention des risques dans le fonctionnement de l'entreprise**  
Travail collectif avec les acteurs de la SST (CSE, médecins du travail, IPRP, DRH), Assurances des risques d'entreprise, Risque financier, Gestion de la production.
- **Pratique professionnelle de l'anglais**

### Conditions de recrutement

#### Pour l'entreprise :

- Définir une fiche de poste correspondant à la mission et la faire valider par Polytech Grenoble.
- Mener une procédure de recrutement en coopération avec son OPCO (Opérateur de Compétence), l'école et l'alternant.e.

#### Pour l'étudiant.e :

- Être admis.e en 5<sup>e</sup> année de cycle ingénieur.
- Valider sa demande auprès du responsable de la filière.
- Avoir validé une expérience à l'étranger en année 3 ou 4.
- Signer un contrat de professionnalisation avec l'entreprise visée.

### Durée du contrat et rythme de l'alternance

#### Contrat d'un an.

#### Formation académique : 413 h

Le contrat alterne les heures d'enseignements, de travail personnel, d'accompagnement et d'évaluation à l'école et mission réalisée en entreprise :

- 12 semaines de formation à l'école (par périodes de 2 semaines)
- 40 semaines en entreprise

### Métiers et secteurs visés

**Métiers :** Ingénieur.e sécurité, Ingénieur.e hygiéniste, Management de la sécurité et de l'environnement, Responsable qualité, sécurité, Intervenant.e en risques professionnels, Ingénieur.e sûreté industrielle, Officier sapeur-pompier.

**Secteurs d'activité :** Énergie, chimie, BTP, pharmaceutique, transport, santé, métallurgie, mécanique, agroalimentaire, électronique, traitement des déchets, ...

## Contacts

**Véronique REY**  
Ingénieure conseil en formation  
veronique.rey@univ-grenoble-alpes.fr  
04 76 01 26 34

**Olivier HUGON**  
Responsable de la filière PRi  
en contrat de professionnalisation  
olivier.hugon@univ-grenoble-alpes.fr